



6 SENTIER DE DÉCOUVERTE DE DOSCHES

INFORMATIONS PRATIQUES



DÉPART :
Place du village de Dosches



DISTANCE : 4,2 KM



DURÉE : 1H20



CHEMINS NON-REVETUS : 57,6%

BONNES PRATIQUES DES PROMENEURS



Mettre une tenue adaptée aux conditions météorologiques et de terrain.



Ne rien cueillir, ne rien jeter, respecter l'environnement et les propriétés.



Tenir les chiens en laisse et rester sur les chemins balisés.



En période de chasse, généralement entre octobre et mars, soyez vigilants. Renseignez-vous auprès de la Maison du Parc pour connaître les lieux et jours de chasse.

BALISAGE

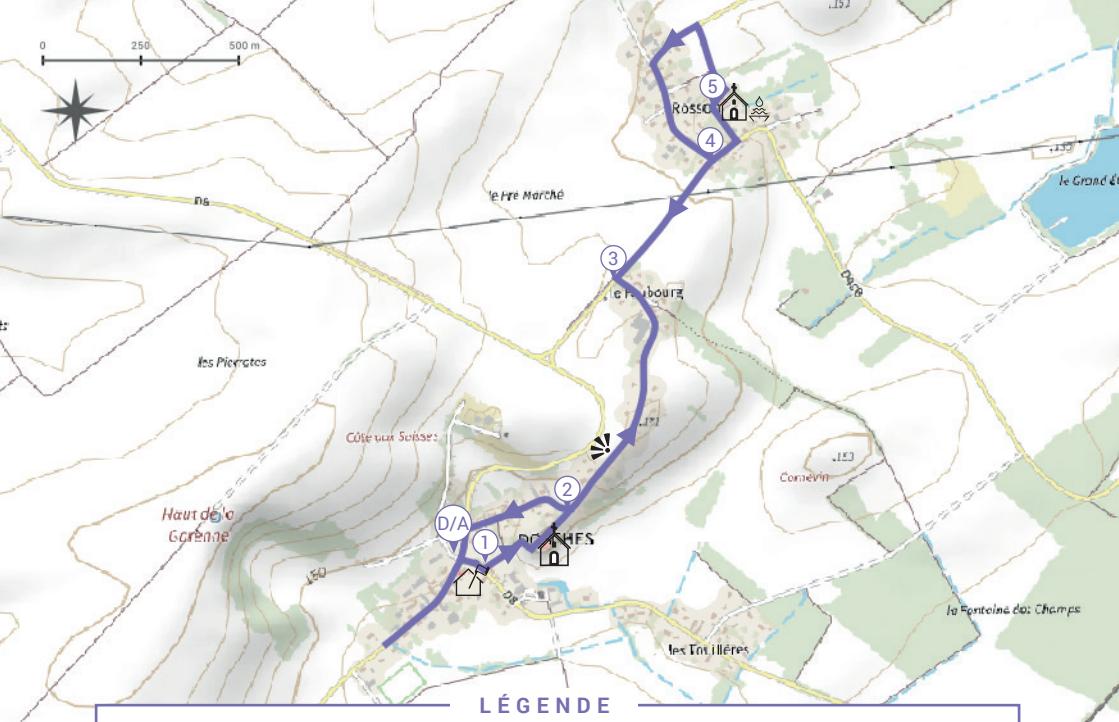
SUIVRE LE MOUTON

Ce sentier d'interprétation a été aménagé et est géré par la commune de Dosches.



Consulter la randonnée sur visorando
ou sur notre site internet : www.pnr-foret-orient.fr





ITINÉRAIRE

D/A - Dos à la grange, tourner à droite sur la Rue Grand Cernay, et avancer sur 150 m jusqu'au 2ème panneau d'interprétation du sentier. À la « Maison d'André », faire demi-tour, se diriger vers la mairie, puis au niveau du monument aux morts, tourner à droite.

1 - Au niveau du balisage « mouton », dos au monument aux morts, remonter la rue sur une vingtaine de mètres puis tourner à gauche sur le chemin herbeux. Au bout du chemin et de la montée, traverser le cimetière et en profiter pour découvrir l'Eglise Saint Jean-Baptiste.

2 - Ignorer la rue de gauche et poursuivre tout droit vers le lieu-dit « le Faubourg ».

3 - Au niveau d'un abri en bois et du panneau de sortie de Dosches, s'engager à droite sur la Route du Balcon du Parc en direction de Rosson.

4 - À l'entrée de Rosson, prenez la Rue des Templiers sur la droite. Puis à environ 80 m, tournez à gauche sur le chemin herbeux.

5 - Tourner à droite en direction du lavoir, puis s'engager sur le chemin à gauche jusqu'à la Route du Balcon du Parc. À l'intersection, tourner à gauche et s'engager sur la Rue l'Orme.

4 - De retour à l'entrée de Rosson, revenir sur ses pas à Dosches.

2 - Au croisement avant le cimetière et l'église, tourner à droite, suivre la Rue des Buchettes puis virer à gauche jusqu'à la place du village (P/A).

